

Perceptol Developer (Part A) USA/Can

SELON LE RÈGLEMENT SUR LES PRODUITS DANGEREUX (HPR)

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE**1.1 Identificateur de produit**

Désignation Commerciale Perceptol Developer (Part A) USA/Can
Code du produit. 1960529

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Identifiée Développeur photographique
Utilisations Déconseillées Pas connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant
Identification de la société HARMAN Technology Ltd
Adresse du Fabricant Ilford Way
Mobberley
Knutsford
Cheshire East
WA16 7JL
Code postal
Téléphone: +44(0)1565 650000
Fax +44(0)1565 872734
Email web-admin@harmantechnology.com
Heures de bureau

Fournisseur
Identification de la société Amplis Foto Inc.
Adresse du Fournisseur 22 Telson Street
Markham
Ontario

Code postal L3R 1E5
Téléphone: 905 477 4111
Fax 905 477 2502
Email christine@amplis.com
Heures de bureau

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Association canadienne des centres antipoison et de toxicologie clinique
Tél. d'urgence ligne d'assistance nationale (Ex. Québec & Nunavut) - 1-844-764-7669
Centre antipoison du Québec (CAPQ) - 1-800-463-5060
Nunavut - Contactez votre centre de santé local
Contacter contact@infopoison.ca

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Réglementation sur les produits dangereux Acute Tox. 4 :Nocif en cas d'ingestion.
Skin Sens. 1 :Peut provoquer une allergie cutanée.
STOT RE 2 :Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

2.2 Éléments d'étiquetage

Désignation Commerciale Perceptol Developer (Part A) USA/Can

Pictogramme(s) de Danger



GHS08



GHS07

Mention(s) d'Avertissement Attention

Mention(s) de Danger H302: Nocif en cas d'ingestion.
H317: Peut provoquer une allergie cutanée.
H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Mention(s) de mise en garde P102: Tenir hors de portée des enfants.

Perceptol Developer (Part A) USA/Can

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P301+P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
 P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
 P405: Garder sous clef.
 P501: Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.

2.3 Autres dangers

Rien de connu.

2.4 Autres informations

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le rubrique 16.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**3.1 Substances**

Non applicable.

3.2 Mélanges

COMPOSANTS DANGEREUX	N° CAS	%W/W	Mention(s) de Danger	Pictogramme(s) de Danger
bis(4-hydroxy-N-methylanilinium) sulphate	55-55-0	50-65%	Acute Tox. 4 H302 Skin Sens. 1 H317 STOT RE 2 H373	GHS08 GHS07

Pour le texte complet des mentions de H/P, consulter le rubrique 16.

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS**4.1 Description des premiers secours**

Inhalation Consulter un médecin en cas de malaise.
 Contact avec la Peau Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. Traitement spécifique (voir Avis médical sur cette étiquette). Consulter un médecin en cas de malaise.
 Contact avec les yeux Consulter un médecin en cas de malaise.
 Ingestion Rincer la bouche. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Dermatite de contact allergique.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement spécifique (voir Avis médical sur cette étiquette). Consulter un médecin en cas de malaise. Traiter symptomatiquement.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'Extinction Appropriés Comme approprié pour combattre un feu environnant.
 Moyens d'extinction inappropriés Aucun.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Peut se décomposer dans un incendie en dégageant des vapeurs toxiques et irritantes.

5.3 Conseils aux pompiers

Les membres des services de lutte contre l'incendie doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome. Endiguer les eaux d'extinction d'incendie pour un traitement ultérieur.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pratiquer une ventilation adéquate. Éviter la production de poussières. Ne pas respirer les poussières. Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Alerter les autorités compétentes lors de déversements et de déchargements accidentels dans des cours d'eau.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Perceptol Developer (Part A) USA/Can

Ramasser en la balayant la substance répandue et la transporter en lieu sûr. Utiliser un aspirateur pour ramasser les matières répandues, lorsque c'est faisable. Contenir les déversements avec du sable, de la terre ou tout matériau adsorbant. Endiguer le produit répandu avec de la terre, à l'aide d'une pelle, pour éviter la contamination d'égouts et de cours d'eau.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Consulter Aussi les Rubrique 8, 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE**7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. Se laver mains et la peau exposée soigneusement après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir hors de portée des enfants.

Température de stockage

Ambiante.

Temps limite de stockage

Stable dans les conditions normales.

Matières incompatibles

Rien de connu.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Développeur photographique

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**8.1 Paramètres de contrôle**

8.1.1 Limites d'exposition sur le lieu de travail Aucune Limite d'exposition attribuée.

8.2 Contrôles de l'exposition

8.2.1. Contrôles techniques appropriés Utiliser avec une ventilation, un système d'extraction ou un masque de protection. Un centre de nettoyage / d'eau devrait être disponible pour se laver les yeux et la peau.

8.2.2. Équipements de protection individuelle



Protection des Yeux

Portez des lunettes de protection avec protections latérales (EN ISO 16321-1).



Protection de la peau

Porter des vêtements et des gants de protection: Gants imperméables (EN 374). Temps de rupture de la matière des gants : voir les informations fournies par le fabricant des gants.



Protection respiratoire

Un masque à poussière ou un respirateur anti-poussières avec filtre de type P (EN143 ou EN405) serait approprié.



Risques thermiques

Rien de connu.

8.2.3. Contrôles D'exposition Liés À La Protection De L'environnement

Alerter les autorités compétentes lors de déversements et de déchargements accidentels dans des cours d'eau.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique

Solide.

Couleur

Pas connu.

Odeur

Pas connu.

Point de fusion/point de congélation

Pas connu.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et plage d'ébullition

Pas connu.

Inflammabilité

Pas connu.

Limites inférieure et supérieure

Pas connu.

Perceptol Developer (Part A) USA/Can

d'explosion	
Point d'éclair	Non applicable.
Température d'auto-inflammabilité	Pas connu.
Température de décomposition	Pas connu.
pH	Pas connu.
Viscosité Cinématique	Pas connu.
Solubilité	Solubilité (Eau) : Pas connu. Solubilité (Autre) : Pas connu.
Coefficient de distribution n-octanol/eau (valeur log)	Pas connu.
Pression de vapeur	Pas connu.
Densité et/ou densité relative	Pas connu.
Densité relative de vapeur	Pas connu.
Caractéristiques de la particule	Pas connu.
9.2 Autres informations	Aucun.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité	Non attribué.
10.2 Stabilité chimique	Stable dans les conditions normales.
10.3 Possibilité de réactions dangereuses	Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu.
10.4 Conditions à éviter	Non attribué.
10.5 Matières incompatibles	Pas connu.
10.6 Produits de décomposition dangereux	Aucuns produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**11.1 Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë - Ingestion	La méthode de calcul : Nocif en cas d'ingestion. La méthode de calcul : Calculée de estimation de la toxicité aiguë (ETA) Calc ATE - 800
Toxicité aiguë - Contact avec la Peau	La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité aiguë - Inhalation	La méthode de calcul : Non classé.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	La méthode de calcul : Non classé.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	La méthode de calcul : Non classé.
Données sur la sensibilisation de la peau	La méthode de calcul : Peut provoquer une allergie cutanée.
Données sur la sensibilisation respiratoire	La méthode de calcul : Non classé.
Mutagénicité sur les cellules germinales	La méthode de calcul : Non classé.
Cancérogénicité	La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité pour la reproduction	La méthode de calcul : Non classé.
L'allaitement	La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	La méthode de calcul : Non classé.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	La méthode de calcul : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger par aspiration	La méthode de calcul : Non classé.

11.2 Autres informations

Pas connu.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**12.1 Toxicité**

	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
Toxicité - Invertébrés aquatiques	Pas connu.
Toxicité - Poissons	Pas connu.
Toxicité - Algues	Pas connu.
Toxicité - le compartiment sédiment	Non classé.
Toxicité - Milieu terrestre	Non classé.

12.2 Persistance et dégradabilité

Perceptol Developer (Part A) USA/Can

	Pas connu.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Pas connu.
12.4 Mobilité dans le sol	Pas connu.
12.5 Autres effets néfastes	Rien de connu.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales. Les remettre à une usine agréée de recyclage, de récupération ou d'incinération;. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Éliminer dans une décharge appropriée.

13.2 Autres informations

L'élimination doit être effectuée en accord avec la législation locale, régionale ou nationale.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non classifié comme dangereux pour le transport.

14.1 Numéro ONU	Non applicable
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Non applicable
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	Non applicable
14.4 Groupe d'emballage	Non applicable
14.5 Dangers pour l'environnement	Non classé comme Polluant Marin.
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Pas connu
14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Pas connu

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

Ce produit a été classé conformément à l'HPR et le fichier SDS contient tous les renseignements requis par HPR.

15.1 Réglementations canadiennes

Liste des substances domestiques (LSD)	55-55-0, 7647-14-5
Liste de contrôle des exportations	Non indiqué
Liste des substances prioritaires (LSP)	7647-14-5
Liste des substances toxiques	Non indiqué
Liste des substances de l'Inventaire national des rejets de polluants (INRP)	Non indiqué

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Rubrique contenant des révisions ou mises à jour:

LÉGENDE

Pictogramme(s) de Danger



GHS08



GHS07

Classification des dangers

Acute Tox. 4 : Toxicité aiguë, Catégorie 4
Skin Sens. 1 : Sensibilisation cutanée, Catégorie 1
STOT RE 2 : Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée
STOT rép., Catégorie 2

Perceptol Developer (Part A) USA/Can

Mention(s) de Danger	H302: Nocif en cas d'ingestion. H317: Peut provoquer une allergie cutanée. H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Mention(s) de mise en garde	P102: Tenir hors de portée des enfants. P260: Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P261: Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols. P264: Se laver mains et la peau exposée soigneusement après manipulation. P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage. P301+P312: EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise. P302+P352: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P314: Consulter un médecin en cas de malaise. P321: Traitement spécifique (voir Avis médical sur cette étiquette). P330: Rincer la bouche. P333+P313: En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin. P362+P364: Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. P405: Garder sous clef. P501: Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, régionales ou nationales.
Acronyme	ETA : Estimations de la Toxicité Aiguë CAS : Chemical Abstracts Service LTEL : Limites d'exposition à long terme STEL : Limite d'exposition à court terme STOT : Toxicité spécifique pour certains organes cibles
Principales sources de références et pour les données utilisées pour l'établissement du SDS	Réglementation sur les produits dangereux
Dégagements de responsabilité	Les informations contenues dans ce document ou fournies à des utilisateurs par d'autres moyens sont considérées comme exactes et sont données en toute bonne foi. Il est de la responsabilité des utilisateurs de s'assurer de l'adéquation du produit à leur propre application particulière. HARMAN Technology Ltd ne donne aucune garantie quant à l'aptitude du produit à un usage particulier et toute garantie ou condition implicite (légale ou autre) est exclue, sauf dans la mesure où l'exclusion est empêchée par la loi. HARMAN Technology Ltd n'accepte aucune responsabilité pour perte ou dommages (autre que celui résultant de la mort ou des blessures corporelles causées par un produit défectueux, si elle est avérée), résultant du recours à cette information. Liberté sous brevets, droits d'auteur, dessins et modèles ne peuvent pas être pris en charge.